



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bovins

Question écrite n° 46566

## Texte de la question

M. Dominique Paille attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la répartition des droits à prime « vaches allaitantes ». Avec la mise en place de la réforme de la politique agricole commune, il n'est plus possible de laisser s'installer des jeunes avec des projets dont le nombre d'animaux prévus ne correspond pas aux droits à prime existants. Par ailleurs, la faiblesse de la réserve départementale en Deux-Sevres - 500 droits pour 1996 - n'a pas permis de répondre aux demandes. Au-delà, des critères d'attribution stricts ont dû être mis en œuvre. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'évolution des droits à prime « vaches allaitantes » pour 1997.

## Données clés

**Auteur :** [M. Paillé Dominique](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46566

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 1996, page 6687